

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

DOCUMENT ACADEMIQUE
D'HARMONISATION DES ATTENTES AU
BACCALAURÉAT

Métropole – Juin 2019

ACADEMIE DE BESANCON

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	1
POURQUOI UN DOCUMENT ACADEMIQUE D'HARMONISATION DES ATTENTES AU BACCALAUREAT ?	1
ORGANISATION DU DOCUMENT ACADEMIQUE D'HARMONISATION DES ATTENTES AU BACCALAUREAT	1
1. LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR - circulaire n° 2012-059 du 3-4-2012, BO n° 15 du 12 avril 2012	2
ATTRIBUTION DE LA NOTE	2
ANNOTATIONS SUR LES COPIES : LA SPECIFICITE DE L'EPREUVE COMPOSEE	2
PAGINATION DES COPIES	2
2. RAPPELS DE QUELQUES PRINCIPES GENERAUX D'EVALUATION	3
REMARQUES LIMINAIRES POUR TOUS LES TYPES D'EPREUVES	3
LA DISSERTATION	3
L'EPREUVE COMPOSEE	3
L'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE	3
3. ELEMENTS D'EVALUATION DE LA DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE	4
ATTENDUS DE L'EPREUVE	4
ATTENTES DE LA DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE	4
ATTENDUS ACADEMIQUES DANS LE CADRE DU BACCALAUREAT	5
Formulation et conception du sujet	5
Dossier documentaire	6
Grille d'évaluation de la dissertation	7
Propositions de plans en fonction des problématiques	9
4. ELEMENTS D'EVALUATION DE L'EPREUVE COMPOSEE	10
ATTENDUS DE L'EPREUVE	10
REMARQUES LIMINAIRES POUR L'EPREUVE COMPOSEE	10
A) EC1 - Mobilisation des connaissances (6 points)	10
1) Attentes de l'EC1	10
2) Grille d'évaluation de l'EC1 (attendus académiques dans le cadre du baccalauréat)	11
B) EC2 - Étude d'un document (4 points)	13
1) Attentes de l'EC2	13
2) Grille d'évaluation de l'EC2 (attendus académiques dans le cadre du baccalauréat)	14
C) EC3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)	16
1) Attentes de l'EC3	16
2) Grille d'évaluation de l'EC3 (attendus académiques dans le cadre du baccalauréat)	17
➤ Formulation du sujet	17
➤ Dossier documentaire	17
➤ Grille d'évaluation	19

5. ELEMENTS D'EVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE	21
ATTENDUS DE L'ÉPREUVE	21
ATTENTES DE L'ÉPREUVE DE L'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE	21
GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE DE LA SPECIALITE (ATTENDUS ACADEMIQUES DANS LE CADRE DU BACCALAUREAT)	22
6. ÉPREUVE ORALE DE CONTROLE	30
REMARQUES LIMINAIRES	30
RAPPEL DE LA REGLEMENTATION (CIRCULAIRE N° 2012-059 DU 3-4-2012, PUBLIEE AU BO N° 15 DU 12 AVRIL 2012)	30
RAPPELS DE QUELQUES PRINCIPES GENERAUX	30
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE ORALE	31
Concernant le tirage du sujet :	31
Concernant le déroulement de l'épreuve :	31
GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE (ATTENDUS ACADEMIQUES DANS LE CADRE DU BACCALAUREAT)	31
7. REMONTEE ET SAISIE DES NOTES	34

AVANT-PROPOS

Il convient de rappeler que nous sommes des formateurs (des enseignants dans leurs classes préparant les élèves aux épreuves du baccalauréat) tout au long de l'année scolaire, mais que le jour du baccalauréat, nous devenons des évaluateurs (des enseignants évaluant des copies d'examen) dont les attentes sont contenues dans les programmes et le texte officiel des épreuves. Ces deux fonctions doivent être distinguées car les attentes et niveaux d'exigence ne sont pas les mêmes.

POURQUOI UN DOCUMENT ACADEMIQUE D'HARMONISATION DES ATTENTES AU BACCALAUREAT ?

Le document académique d'harmonisation des attentes au baccalauréat propose à l'ensemble des professeurs de Sciences Économiques et Sociales de l'académie de BESANCON de partager une « charte commune » de correction des épreuves. Il s'agit d'explicitier les attendus en termes de compétences évaluées au baccalauréat dans le cadre de l'épreuve de SES.

Ce document a été élaboré par un groupe de professeurs et c'est le fruit de leur travail que nous vous proposons ci-dessous.

Ce document académique d'harmonisation des attentes au baccalauréat a le grand mérite de préparer la commission d'entente restreinte académique qui se réunit à l'occasion de l'épreuve de SES et dont l'objectif est d'élaborer les attentes et les critères de correction, en conformité avec les textes officiels (programmes de la discipline et textes définissant les épreuves, y compris les consignes aux concepteurs de sujets). Ce qui est proposé ci-dessous n'est pas une norme qui viendrait s'ajouter aux textes officiels mais un outil à partager afin d'aider les professeurs et leurs élèves à concevoir une évaluation la plus juste possible.

Ce document vise à :

- Tout d'abord, harmoniser les critères d'évaluation entre les professeurs de l'académie afin de garantir aux candidats la plus stricte égalité de traitement ;
- Ensuite, aider les professeurs à identifier les critères d'évaluation prioritaires de façon à organiser la mise en œuvre des apprentissages de ces épreuves durant le cycle terminal.

ORGANISATION DU DOCUMENT ACADEMIQUE D'HARMONISATION DES ATTENTES AU BACCALAUREAT

Ce document cherche à explicier les différentes capacités évaluées au baccalauréat dans le cadre de l'épreuve obligatoire de Sciences Économiques et Sociales et des épreuves de spécialité d'Économie Approfondie et de Sciences Sociales et Politiques.

Pour cela, il nous a paru important de rappeler les attentes institutionnelles tout en construisant un outil synthétique et unique qui servira de base à la commission restreinte du baccalauréat.

Vous trouverez, pour chaque épreuve, deux types de tableau :

- **Un premier tableau intitulé « Attentes de ... » permet à l'enseignant de préparer les élèves à l'acquisition de méthodes au cours du cycle terminal à partir des textes officiels ;**
- **Un deuxième tableau intitulé « Grille d'évaluation de... » permet au correcteur d'évaluer l'épreuve du baccalauréat de façon harmonisée.**

ATTRIBUTION DE LA NOTE

Les notes varient de 0 à 20 en points entiers, sauf si la réglementation de l'épreuve concernée en dispose autrement. Dans chaque discipline, l'échelle des notes doit être utilisée dans toute sa plénitude, au-delà des seuils critiques de 8, 10 et 12. L'usage d'une échelle limitée autour de la moyenne minimise, en effet, l'influence de la discipline concernée et prive, de façon anormale, les meilleurs candidats de l'avantage légitime qu'ils pouvaient escompter. Il est, en outre, indispensable d'assurer une répartition équilibrée des notes sur une échelle la plus large possible.

L'absence d'un candidat à une épreuve obligatoire des baccalauréats général et technologique ou à une ou plusieurs unités d'épreuve du baccalauréat professionnel est sanctionnée par la mention « absent » ou par la note zéro dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Les notes doivent être justifiées par des appréciations aussi claires et précises que possible (exactitude des totaux, lisibilité des notes partielles, références éventuelles au barème, etc.) : le résultat de l'examen ne doit pas apparaître au candidat comme une décision dont la motivation lui échapperait.

ANNOTATIONS SUR LES COPIES : LA SPECIFICITE DE L'EPREUVE COMPOSEE

➤ Le correcteur doit indiquer sur la copie d'Épreuve Composée :

- 1- la note attribuée à chaque partie de l'Épreuve Composée ;
- 2- la note globale attribuée à l'Épreuve Composée doit être entière (en prenant soin de vérifier que cette note globale, éventuellement arrondie, est bien égale à la somme des points attribués à chaque partie de l'Épreuve Composée).

➤ Obligations des correcteurs en ce qui concerne les annotations :

- 1- le correcteur doit formuler sur la copie d'Épreuve Composée trois annotations : une annotation par partie.
- 2- les appréciations du correcteur doivent être précises. Une appréciation laconique telle que « des oublis et des erreurs » serait irrecevable au contentieux. Il est donc fortement recommandé d'identifier les performances, les erreurs et les insuffisances relevées dans la copie, de citer les documents ayant fait l'objet d'une lecture pertinente ou erronée, d'une interprétation pertinente ou erronée et de porter une appréciation sur la qualité de l'expression écrite.

Remarque : Les annotations portées sur les copies sont importantes. En cas de contestation de la note devant le tribunal administratif, le juge prend en compte, outre le respect du barème, les annotations du correcteur.

➤ Enfin, les documents d'évaluation correspondant à votre lot de copies sont à conserver jusqu'au mois de décembre de l'année civile en cours, afin de pouvoir communiquer des indications très précises en cas de contestation de la note attribuée à un candidat.

PAGINATION DES COPIES

Les SES constituent une seule épreuve. En conséquence, les deux exercices (enseignement spécifique et enseignement de spécialité) doivent être rédigés sur deux copies différentes, **mais avec une pagination unique** (la copie de spécialité devant être insérée dans la copie d'enseignement spécifique).

2. RAPPELS DE QUELQUES PRINCIPES GENERAUX D'EVALUATION

REMARQUES LIMINAIRES POUR TOUS LES TYPES D'EPREUVES

- On veillera à se limiter aux stricts attendus du programme. Il n'y aura donc pas de « valorisation » d'ajouts ou de connaissances non exigées par la logique des réponses.
- Aucune consigne de longueur n'est indiquée dans les instructions officielles. On ne peut donc sanctionner une copie pour des raisons de longueur.
- Les erreurs d'orthographe ne donneront pas lieu à des sanctions en tant que telles, sauf si elles nuisent à la clarté de l'expression.
- L'évaluation de l'expression et de la présentation est prise en considération sur l'ensemble de la copie mais la pénalisation (= les points en moins) ne doit être portée que sur l'EC3 ou la dissertation (nous ne retirerons donc pas de points sur les parties EC1, EC2 et l'enseignement de spécialité même si l'expression et la présentation laissent à désirer).

LA DISSERTATION

Un candidat faisant apparaître le plan (à condition qu'il y ait une présentation rédigée des parties et sous-parties) ou des graphiques, des schémas (à condition qu'ils soient commentés) n'est pas à sanctionner.

L'EPREUVE COMPOSEE

- Chaque copie doit présenter le détail de la notation (y compris pour les questions de la partie 1).
- Seule la partie 3 est l'objet éventuellement de pénalisation pour absence de clarté de l'expression et présentation non soignée, afin de ne pas pénaliser plusieurs fois un candidat.

L'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

Les pénalisations pour absence de clarté de l'expression et présentation non soignée appliquées en enseignement spécifique ne seront pas « redoublées » (le cas échéant) en enseignement de spécialité.

3. ELEMENTS D'EVALUATION DE LA DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

ATTENDUS DE L'EPREUVE

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

ATTENTES DE LA DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

ATTENTES	EXPLICITATIONS	POINTS DE VIGILANCE
1- Capacité à élaborer une problématique pour répondre à la question posée	Présence d'une problématique dans l'introduction, c'est-à-dire la déclinaison des questions ou des enjeux posés par le sujet pour faire émerger un fil directeur qui permette de répondre au sujet.	Plusieurs problématiques peuvent répondre à un même sujet. La problématique n'est pas une simple reformulation du sujet. Les problématiques sous forme de phrases affirmatives sont admises.
2- Capacité à mobiliser les connaissances pertinentes pour traiter le sujet	Mobiliser de manière pertinente des notions et des mécanismes présents dans les titres des thèmes et les trois colonnes du programme.	L'utilisation d'un vocabulaire économique et sociologique approprié à la question est attendue. Les définitions doivent être mobilisées dans le cadre d'une argumentation.
3- Capacité à mobiliser des informations pertinentes du dossier pour traiter le sujet	Mobiliser le dossier documentaire en lien avec les connaissances du programme et la problématique. Extraire des informations pertinentes des documents. Exploiter les informations : <ul style="list-style-type: none"> ○ pour les données statistiques : lecture donnant du sens, calculs éventuels ○ pour un texte ou un schéma : mobilisation sans paraphrase. 	La non utilisation du dossier documentaire sera sanctionnée. Il faut utiliser <u>tous</u> les documents, mais il n'est pas nécessaire d'exploiter tous les éléments des documents. L'exploitation des documents doit être pertinente au regard de la problématique et ne doit pas être un commentaire systématique et détaillé.
4- Capacité à apporter une réponse structurée en cohérence avec le sujet	Rédiger une introduction comprenant une entrée en matière, une définition des notions du sujet, une problématique clairement énoncée, l'annonce du plan et, selon le sujet, le cadre spatio-temporel. Structurer le développement à l'aide d'un plan équilibré comprenant 2 ou 3 parties, elles-mêmes composées de 2 ou 3 sous-	Une diversité de plans est possible. Les définitions des notions du sujet peuvent être présentes dans l'introduction (de préférence) OU dans le développement. Un plan apparent n'est ni sanctionné, ni valorisé.

	parties structurées et articulées de façon cohérente. Rédiger une conclusion comprenant une réponse à la question posée en récapitulant les principales idées et une ouverture.	
5- Capacité à mettre en œuvre des séquences argumentatives pour répondre au sujet	Présence de paragraphes argumentés reliés à la problématique.	Chaque paragraphe apporte un élément de réponse au sujet. La seule récitation du cours sera sanctionnée.
6- Capacité à s'exprimer avec clarté et à soigner sa présentation		

ATTENDUS ACADEMIQUES DANS LE CADRE DU BACCALAUREAT

Formulation et conception du sujet

L'école est-elle le seul déterminant de la mobilité sociale ?

Programme officiel :

Sociologie

Thème : 1. Classes, stratification et mobilités sociales

Questionnement : 1.2 Comment rendre compte de la mobilité sociale ?

Notions : Mobilité intergénérationnelle/intra-générationnelle, mobilité observée, fluidité sociale, déclassement, capital culturel, paradoxe d'Anderson.

Indications complémentaires : Après avoir distingué la mobilité sociale intergénérationnelle d'autres formes de mobilité (géographique, professionnelle), on se posera le problème de sa mesure à partir de l'étude des tables de mobilité sociale dont on soulignera à la fois l'intérêt et les limites. On distinguera la mobilité observée et la fluidité sociale et on mettra en évidence l'existence de flux de mobilité verticale (ascendante et descendante) et horizontale.

On étudiera différents déterminants de la mobilité et de la reproduction sociale : l'évolution de la structure socioprofessionnelle, le rôle de l'école et de la famille.

Acquis de première : groupe d'appartenance, groupe de référence, socialisation anticipatrice, capital social.

Analyse du sujet : Il s'agit de montrer les différents facteurs favorisant les changements de position sociale (mobilité sociale intergénérationnelle).

Remarque : Au sens strict, le sujet porte sur les déterminants de la mobilité sociale et non de la reproduction sociale (école, famille, évolution de la structure socioprofessionnelle). Toutefois, un traitement élargi du sujet sera accepté (cf. grille d'évaluation).

Document - Titre et idée générale	Lien avec le sujet	Lien avec les autres documents	Difficultés et points de vigilance
<p>1 - Diplômes de l'enseignement supérieur des jeunes âgés de 25 à 29 ans en fonction du milieu social (en 2003 - 2005 et 2013 - 2015)</p>	<p>Idée directement en lien avec le sujet : massification et démocratisation scolaire (augmentation de la part des diplômés de l'enseignement supérieur long). Présence d'inégalités scolaires.</p>	<p>Relation entre diplôme et emploi (doc.3)</p>	<p>Difficulté de lecture et de mise en relation avec le sujet. Indulgence sur l'exploitation de ce document.</p>
<p>2 - Catégorie socioprofessionnelle des personnes en 2014 - 2015 et de leurs parents (en France)</p>	<p>Illustre la modification de la structure sociale entre des personnes en 2014 - 2015 et leurs parents. En 2014 - 2015, 2,5 % des hommes étaient agriculteurs exploitants et 7,8 % des pères l'étaient. 24,7 % des femmes étaient professions intermédiaires en 2014 - 2015 et 10,6 % des mères l'étaient. On peut établir une relation entre le changement de la structure sociale et les diplômes nécessaires.</p>		<p>Mauvaise comparaison des chiffres proposés. (choix de colonnes comparées). Note de lecture : il faut lire « 14,5 % des pères » et non de "leurs pères".</p>
<p>3 - Niveau de diplôme selon la catégorie sociale en 2014 (en %) Corrélation entre le niveau de diplôme et la catégorie sociale.</p>	<p>Importance du diplôme pour acquérir une position sociale donnée. En 2014, 68 % des cadres supérieurs ont un diplôme supérieur à Bac +2 ; 77 % des ouvriers n'ont aucun diplôme ou un diplôme de niveau maximum CAP ou BEP.</p>	<p>L'évolution de la structure socioprofessionnelle implique une élévation du niveau général des diplômes (doc.2).</p>	

Point de vigilance

La problématique n'est pas unique et elle oriente l'analyse du dossier et la mobilisation des connaissances.

Critères	Savoirs et savoir-faire maîtrisés <i>(bonne copie)</i>	Savoirs et savoir-faire moyennement maîtrisés <i>(copie moyenne)</i>	A pénaliser
<p>1- Elaborer une problématique pour répondre à la question posée</p> <p>2 points</p>	<p>Présence d'une problématique dans l'introduction formulée de façon à mettre en évidence les enjeux du sujet.</p> <p><i>Ex : Si l'école est un facteur déterminant de la mobilité sociale, il en existe d'autres : l'évolution de la structure socioprofessionnelle et la famille.</i></p> <p>(2 points)</p>	<p>Problématique mal formulée ou ne reprenant qu'une partie des enjeux du sujet.</p> <p><i>Ex : Candidats qui n'abordent que deux déterminants sur trois.</i></p> <p>(1 point)</p>	<p>Absence de problématique ou sujet recopié.</p> <p>Problématique hors sujet (si l'élève poursuit le hors-sujet dans le développement il sera sanctionné dans chacun des critères).</p> <p><i>Ex : Pénaliser le candidat qui discute du rôle de l'école sans les autres déterminants. Egalement ceux qui n'évoquent que les déterminants de la reproduction sociale.</i></p> <p>(0 point)</p>
<p>2- Mobiliser les connaissances pertinentes pour traiter le sujet</p> <p>8 points</p>	<p>Mobilisation des notions, des mécanismes, des outils permettant de traiter le sujet. <u>Ne pas sanctionner le candidat qui traite également la reproduction sociale</u></p> <p><u>Mécanisme et notions indispensables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilité sociale, mobilité intergénérationnelle (1 point) <p><u>Mécanismes et notions mobilisables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Notions mobilisables : capital culturel, déclassement, paradoxe d'Anderson, mobilité observée / fluidité. - Montrer que l'école est un facteur de mobilité sociale. (2 points) - Montrer que l'évolution de la structure socioprofessionnelle est un facteur de mobilité sociale. (2 points) - Montrer que la famille est un facteur de mobilité sociale. (2 points) 	<p>Mobilisation partielle des notions de base, mécanismes en rapport avec le sujet : Présentation de deux déterminants sur les trois.</p> <p>Faiblesse des mécanismes/notions indispensables.</p> <p>Le candidat peut traiter le rôle de l'école seulement dans l'introduction et aborder les autres déterminants dans le développement (traduction du mot « seul » du sujet).</p>	<p>Aucun apport de connaissances personnelles.</p> <p>Non maîtrise des notions et mécanismes.</p> <p>Mobilisation de notions et mécanismes sans rapport avec le sujet.</p> <p>(0 point)</p>

	<p>+ 1 point pour le candidat qui développe très bien l'un des trois mécanismes et/ou qui démontre que la démocratisation scolaire est limitée et ne suffit pas à expliquer la mobilité observée.</p> <p>Compte tenu du dossier documentaire, il est nécessaire de présenter le rôle de l'école dans la mobilité sociale.</p>		
<p>3- Mobiliser des informations pertinentes du dossier pour traiter le sujet</p> <p>4 points</p>	<p>Sélection des informations des documents en les <u>mettant en relation avec les connaissances et le sujet.</u></p> <p><u>Lecture rigoureuse des données :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - proportions, pourcentages de répartition (1 point) <p><u>Maitrise des calculs (1 dans la copie) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - coefficient multiplicateur - écart en points de % (1 point) <p><u>Interprétation des données en lien avec le sujet.</u> (2 points)</p>	<p>Commentaire seul des documents sans lien avec le sujet.</p> <p>Utilisation partielle du dossier.</p>	<p>Absence d'utilisation des documents.</p> <p>Contresens.</p> <p>Erreur de lecture des données du document.</p> <p>(0 point)</p>
<p>4- Apporter une réponse structurée en cohérence avec le sujet</p> <p>3 points</p>	<p>Présence d'une introduction (accroche, définition, problématique et plan) et d'une conclusion structurée (réponse à la problématique en reprenant les arguments et ouverture) (2 points)</p> <p>Présence de parties, sous-parties et paragraphes cohérents. (1 point)</p> <p>Un plan apparent n'est ni sanctionné, ni valorisé.</p>	<p>Introduction et/ou conclusion incomplètes.</p> <p>Plan qui présente des parties mais sans véritable organisation interne (2 points maximum)</p>	<p>Absence de plan, c'est-à-dire liste de remarques sans ordre logique.</p> <p>Introduction ou conclusion non conformes ou absentes. (0 point)</p>
<p>5- Mettre en œuvre des séquences argumentatives pour répondre au sujet</p> <p>3 points</p>	<p>Maitrise de la technique d'argumentation (présence d'explications et d'exemples). (3 points)</p>	<p>Paragraphes descriptifs.</p> <p>Manque d'exemples. (entre 1 et 2 points)</p>	<p>Simple récitation du cours. (1 point)</p> <p>OU</p> <p>Paragraphe(s) hors sujet. (0 point)</p>

<p>6- Rédiger en utilisant une expression claire et une présentation soignée</p> <p><i>Pénalisation jusqu'à 1 point</i></p>	<p>Copie peu soignée et expression confuse : application éventuelle d'une pénalisation jusqu'à 1 point.</p>
---	--

Propositions de plans en fonction des problématiques

Plusieurs plans sont possibles.

Plan 1 :

1. L'école est un déterminant central de la mobilité sociale...
 1. Massification et démocratisation (doc. 1)
 2. Le diplôme est un déterminant de la position sociale future (doc. 3)
2. ...mais ce n'est pas le seul
 1. La famille participe aussi à la mobilité sociale (investissement familial, réussite paradoxale)
 2. L'évolution de la structure des emplois conduit à des changements de position sociale...(constats/effets) (doc. 2)

Plan 2 :

1. L'école est un déterminant de la mobilité sociale
 1. L'école : un levier de l'ascension sociale (doc. 1 et 3)
 2. Une démocratisation relative (doc. 1 et 3)
2. La famille : en lien avec l'école, peut jouer un rôle complémentaire
 1. La famille est vectrice de mobilité (investissement familial)
 2. Mais l'origine sociale pèse encore sur les destinées (doc. 1 et 3)
3. La mobilité dépend également de l'évolution de la structure socioprofessionnelle
 1. La transformation des emplois entraîne une mobilité sociale ascendante (doc. 2)
 2. Mais peut aussi conduire à des cas de déclassement social par le paradoxe d'Anderson

4. ELEMENTS D'EVALUATION DE L'EPREUVE COMPOSEE

ATTENDUS DE L'EPREUVE

Cette épreuve comprend trois parties.

1 - Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 - Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 - Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

REMARQUES LIMINAIRES POUR L'EPREUVE COMPOSEE

La note globale est en point entier (arrondi au point supérieur). Les notes des trois parties figurent sur la copie ; ces notes peuvent être en demi-point et quart de point.

« La clarté de l'expression et le soin apporté à la présentation » sont une capacité qui doit être évaluée pour l'ensemble de l'épreuve composée et non pas pour chacune des parties composant celle-ci. Toutefois, seule la partie 3 est l'objet éventuellement de pénalisation pour absence de clarté de l'expression et présentation non soignée, afin de ne pas pénaliser plusieurs fois un candidat.

A) EC1 - Mobilisation des connaissances (6 points)

1) Attentes de l'EC1

ATTENTES	EXPLICITATIONS	POINTS DE VIGILANCE
1- Capacité à comprendre le sens de la question	Identifier la consigne (« distinguer », « illustrer », « montrer », « présenter »...) pour répondre à la question posée.	La réponse n'est pas une définition ou une suite de définitions. Si l'élève apporte des éléments complémentaires à la réponse attendue, il ne sera pas sanctionné, ni valorisé.
2- Capacité à maîtriser les connaissances appropriées	Montrer une compréhension des notions utilisées. Présenter des mécanismes. Développer une illustration pertinente et de qualité.	La maîtrise d'une notion n'implique pas nécessairement de la définir. L'utilisation d'un vocabulaire économique et sociologique approprié à la question est attendue. Les connaissances sont strictement limitées au programme : celles présentes dans les titres des thèmes et dans les trois colonnes du programme.
3- Capacité à organiser sa réponse	Organiser de manière cohérente la réponse.	La variété des consignes n'induit pas d'attentes sur la forme de la réponse.

2) Grille d'évaluation de l'EC1 (attendus académiques dans le cadre du baccalauréat)

Points de vigilance

*Les attentes sont strictement limitées au programme officiel du cycle terminal.
Les notions à mobiliser figurent dans le titre du thème et dans les colonnes 1 et 2.
Les mécanismes figurent dans les indications complémentaires.*

	Attentes	Points de vigilance	Répartition des points
<p>Question 1 :</p> <p>Illustrez la diversité des acteurs et des formes de conflits sociaux.</p> <p>Programme :</p> <p>SOCIOLOGIE 2.2 La conflictualité sociale : pathologie, facteur de cohésion ou moteur du changement social ?</p> <p><u>Notions</u> : Conflits sociaux, mouvements sociaux, régulation des conflits, syndicat.</p> <p>On montrera que les conflits peuvent être appréhendés à partir de grilles de lecture contrastées : comme pathologie de l'intégration ou comme facteur de cohésion ; comme moteur du changement social ou comme résistance au changement. On s'intéressera plus particulièrement aux mutations des conflits du travail et des conflits sociétaux <u>en mettant en évidence la diversité des acteurs</u>, des enjeux, <u>des formes</u> et des finalités <u>de l'action collective</u>.</p> <p>Acquis de première : conflit.</p>	<p>1- Comprendre le sens de la question</p> <p><i>L'élève doit présenter au moins deux exemples d'acteurs différents et au moins deux exemples de formes de conflits différentes.</i></p> <p><i>LES EXEMPLES sont forcément attendus.</i></p> <p><i>On attend des exemples précis et qui peuvent sortir du cadre national, et pas nécessairement récents.</i></p>	<p><i>- La définition de conflit social n'est pas attendue mais le concept doit être maîtrisé par le candidat.</i></p> <p>On met l'accent sur la capacité de l'élève à illustrer la notion.</p> <p>- Le candidat n'est pas obligé de nommer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conflit traditionnel / forme traditionnelle. - NMS - deux conflits différents (exemple : travail + NMS). Deux exemples liés au travail mais répondant au sujet sont acceptés. 	<p>C'est la précision de la réponse et de la pertinence des exemples qui conditionne l'attribution des points.</p>
	<p>2- Maîtriser les connaissances appropriées</p> <p><i>Les exemples choisis par le candidat doivent montrer une réelle maîtrise de la notion.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - conflit traditionnel / forme traditionnelle. - NMS - deux conflits différents (exemple : travail + NMS). Deux exemples liés au travail mais répondant au sujet sont acceptés. 	<p>- Simple définition de conflit social: 0,5 point (mais si le candidat ne le définit pas <u>il n'est pas pénalisé</u>)</p> <p>- Le candidat cite deux exemples de conflits différents sans véritablement répondre à la question : 1 point maximum</p> <p>- Candidat qui a traité la diversité des formes mais pas des acteurs (ou inversement) : 2 points</p>
	<p>3- Organiser sa réponse</p> <p><i>L'organisation de la réponse doit montrer le caractère différent des conflits présentés.</i></p> <p><i>Aucune organisation spécifique n'est privilégiée.</i></p>	<p>-L'absence d'exemple doit être sanctionnée.</p>	<p>- Au moins quatre exemples précis + qui répondent à l'intégralité de la question + réponse organisée : 3 points</p> <p>- On pénalise un candidat qui développe trop largement dans sa réponse les finalités et les enjeux des conflits sociaux. 2.5 points max</p>

	Attentes	Points de vigilance	Répartition des points
<p>Question 2 :</p> <p>Présentez deux arguments qui montrent que l'emploi contribue à l'intégration sociale.</p> <p>Programme : REGARDS CROISES 2.2 Quelles politiques pour l'emploi ? Notions : Flexibilité du marché du travail, taux de chômage, taux d'emploi, qualification, demande anticipée, salariat, précarité, pauvreté.</p> <p><i>Afin de montrer que la diversité des formes et des analyses du chômage explique la pluralité des politiques, on analysera les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien, les politiques d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage classique, les politiques de formation et de flexibilisation pour réduire la composante structurelle du chômage. On soulignera que les politiques de l'emploi sont aussi fondées sur la prise en compte du rôle du travail et de l'emploi dans l'intégration sociale. On se demandera en quoi ce lien entre travail et intégration sociale est fragilisé par certaines évolutions de l'emploi. Acquis de première : chômage, productivité, demande globale, politique monétaire, politique budgétaire, rationnement.</i></p> <p><i>NB : Ce sujet fait également appel à la partie SOCIOLOGIE 2.1</i> Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ? Notions : Solidarité mécanique/organique, cohésion sociale. Après avoir présenté l'évolution des formes de solidarité selon Durkheim, on montrera que les liens nouveaux liés à la complémentarité des fonctions sociales n'ont pas fait pour autant disparaître ceux qui reposent sur le partage de croyances et de valeurs communes. On traitera plus particulièrement de l'évolution du rôle des instances d'intégration (famille, école, travail) dans les sociétés contemporaines et on se demandera si cette évolution ne remet pas en cause l'intégration sociale. Acquis de première : socialisation, sociabilité, anomie, désaffiliation, disqualification, réseaux sociaux.</p>	<p>1- Comprendre le sens de la question</p> <p>L'élève doit avoir compris que le travail est une instance d'intégration. L'élève doit présenter deux mécanismes (= arguments) pour les connaissances, et <u>prolonger les mécanismes pour aller jusqu'à l'intégration.</u></p> <p>2- Maîtriser les connaissances appropriées</p> <p>Liste non exhaustive des arguments possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'emploi procure un revenu à l'individu (immédiat et différé) et donc accès à la société de consommation. - l'emploi procure un statut protecteur et collectif (protection sociale, droit du travail, convention collective). - l'emploi intègre l'individu dans un collectif de travail (relations avec collègues, adhésion à un syndicat, ...). - l'emploi procure une utilité sociale et de la reconnaissance + identité professionnelle. - l'emploi, par la division du travail, favorise la solidarité organique et donc l'intégration sociale. - L'emploi en tant qu'instance de socialisation secondaire contribue à l'intégration sociale des individus. 	<p>- Les définitions de : intégration sociale, emploi et instances d'intégration, ne sont pas attendues.</p> <p>- Le candidat peut partir de l'absence d'emploi ou d'emploi stable, et donc d'exclusion, pour montrer le caractère intégrateur de l'emploi.</p> <p>- Travail et emploi peuvent être ici assimilés.</p> <p>- L'absence d'exemple ne doit pas être sanctionnée.</p> <p>- Un schéma d'implication est accepté, mais il ne peut se substituer à l'explication littéraire du mécanisme.</p>	<p>- L'élève qui se contente de définir les termes mais qui ne répond pas à la question en les reliant 0,5 point</p> <p>- un seul argument maladroitement expliqué : de 0.5 à 1 point maximum</p> <p>- Un seul argument très bien expliqué: 1,5 point</p> <p>- Deux arguments mais maladroitement ou insuffisamment expliqués de 1 à 2 points maximum</p> <p>- Deux arguments très bien expliqués: 3 points</p> <p>- Deux arguments très bien expliqués mais le candidat en rajoute un ou plusieurs incohérent(s) : 2.5 points</p> <p>- Si plus de deux arguments tous très bien développés 3 points (sans pénalité)</p>
	<p>3- Organiser sa réponse</p> <p>On attend deux paragraphes distincts. Le candidat ne doit pas seulement citer le mécanisme mais l'expliquer.</p>		

B) EC2 - Étude d'un document (4 points)

1) Attentes de l'EC2

ATTENTES	EXPLICITATIONS	POINTS DE VIGILANCE
1- Capacité à présenter le document	Éléments à indiquer (si présents) : nature du document, champ, date, source, variables étudiées, unité(s) utilisée(s).	On n'attend pas de définition des variables ou des termes du document.
2- Capacité à maîtriser des savoir-faire	Rédiger une ou plusieurs phrases de lecture correcte, complète et donnant du sens. Effectuer un ou plusieurs calculs appropriés.	On n'attend pas le détail des éventuels calculs.
3- Capacité à répondre à la question posée	Extraire les idées principales. Sélectionner les données pertinentes du document.	On n'attend pas d'explications (recherche des causes et/ou des conséquences). La justification de la réponse doit s'appuyer uniquement sur les données du document.

2) Grille d'évaluation de l'EC2 (attendus académiques dans le cadre du baccalauréat)

Point de vigilance

On n'attend pas d'explications des phénomènes observés.

	Attentes	Points de vigilance	Répartition des points
Après avoir présenté le document, vous comparerez l'évolution de la croissance économique dans les économies de marché émergentes et en développement avec celle des économies avancées.	<p>1- Présenter le document</p> <ul style="list-style-type: none"> - type : graphique (ou courbes) - source : FMI, octobre 2016 - unité : Taux de variation du PIB en %. - champ spatial et temporel : économies avancées et économies émergentes et en développement de 2006 à 2016. - la notion de prix constants ou en volume ou déflatés ou évolution réelle est citée. 		<p>3 éléments attendus parmi les 5 :</p> <p>0,5 point</p> <p>Sinon 0</p>
<p>Savoir-faire mobilisables :</p> <p>Lecture et interprétation d'un taux de variation ordinaire</p> <p>Manipulation des données (écart en points, coefficient multiplicateur)</p>	<p>2- Maîtriser des savoir-faire</p> <p>Lecture et interprétation d'un taux de variation ordinaire : en 2006, le PIB à prix constants des économies avancées a augmenté de 3%.</p> <p>L'élève n'est pas obligé de répéter à chaque fois « réel » ou « à prix constants » mais il doit l'avoir spécifié une fois.</p> <p>Manipulation des données : au moins 1 calcul : soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - différence en POINTS : en 2015, l'augmentation du PIB des économies émergentes et en développement était supérieure d'environ 2 points à celle du PIB des économies avancées. - coefficient multiplicateur : En 2015, la croissance du PIB des économies de marché émergentes et en développement a été deux fois plus importante que celle du PIB des économies avancées. 	<p>-On n'accepte pas l'utilisation systématique de « le taux de variation est de... » ni de « la croissance est de... ».</p> <p>-L'élève doit faire au moins 1 manipulation de données.</p>	<p>1,5 point</p> <p>Lecture : L'élève sait lire un taux de variation :</p> <p>0.5 point pour taux de variation</p> <p>Aucune erreur de lecture ou d'interprétation :</p> <p>0.5 point</p> <p>Calculs : 0.5 point</p> <p>différence en POINTS</p> <p>OU</p> <p>coefficient multiplicateur</p> <p>L'élève n'a pas du tout vu « à prix constants » :</p> <p>-0.25 point</p>

	<p>3- Répondre à la question posée</p> <p>COMPARER = mettre en évidence les points communs et les différences:</p> <ul style="list-style-type: none"> - On constate que la croissance évolue de façon parallèle dans les pays développés et les pays émergents et en développement. - La croissance est toujours plus forte dans les pays en développement, avec un écart de croissance souvent supérieur à 5 points de pourcentage. En 2006 par exemple, la croissance en volume était de 8 % dans les pays en développement, contre 3 % dans les pays développés. -On constate sur la décennie étudiée une tendance au ralentissement de la croissance dans les deux types de pays. De 2006 à 2016, le taux annuel passe de 8 % à 4 % environ dans les pays en développement, et de 3 % à 2 % environ dans les économies avancées. - La réduction des taux de croissance est plus forte dans les pays émergents et en développement, ce qui diminue l'écart entre les taux de croissance : 5 points d'écart environ de 2006 à 2011, 4 points d'écart en 2012, 2 points d'écart depuis 2015. - En 2008-2009, les deux types d'économie ont subi une dégradation de leur activité économique. (point commun) - Les économies avancées ont vu leur PIB diminuer (baisse du PIB de plus de 3 % en 2009) alors que l'on observe seulement un ralentissement de la croissance du PIB dans les économies de marché émergentes et en développement (augmentation du PIB de 3 % en 2009 contre 6 % en 2008 soit deux fois moins). (différence) <p>-Le candidat peut également étudier le document par périodes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de définition attendue -Pas de détails de calculs attendus -Pas d'explication attendue -On n'attend pas : <ul style="list-style-type: none"> -récession -dépression -crise des subprimes 	<p style="text-align: center;">2 points</p> <p style="text-align: center;">au moins 3 constats bien identifiés sur les 6 : tous les points.</p>
--	--	---	---

C) EC3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

1) Attentes de l'EC3

ATTENTES	EXPLICITATIONS	POINTS DE VIGILANCE
1- Capacité à mobiliser les connaissances pertinentes pour traiter le sujet	Mobiliser de manière pertinente des notions et des mécanismes présents dans les titres des thèmes et les trois colonnes du programme.	L'utilisation d'un vocabulaire économique et sociologique approprié à la question est attendue. Les définitions doivent être mobilisées dans le cadre d'une argumentation.
2- Capacité à mobiliser des informations pertinentes des documents pour traiter le sujet	Extraire les informations pertinentes des documents. Exploiter les informations : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour les données statistiques : lectures donnant du sens, calculs éventuels. ○ Pour un texte ou un schéma : mobilisation sans paraphrase. 	Il faut utiliser <u>tous</u> les documents, mais il n'est pas nécessaire d'exploiter tous les éléments des documents. L'exploitation des documents doit être pertinente au regard du raisonnement.
3- Capacité à construire un raisonnement traitant le sujet	Enchaîner de manière logique des arguments distincts dans le cadre d'une démonstration. Présence d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion : <ul style="list-style-type: none"> ○ Introduction : phrase(s) introductive(s) qui présente(nt) le sujet. ○ Développement : organisé et fluide. ○ Conclusion répondant au sujet. 	Le raisonnement n'est pas un catalogue d'idées : il relie connaissances et informations extraites des documents avec le sujet. Il ne demande pas d'organiser un plan en 2 ou 3 parties avec des sous-parties. Il n'y a pas d'introduction type : il n'est pas attendu d'accroche, de définition des termes, de problématique, de présentation des documents ni d'annonce de plan dans l'introduction. Le développement pourra être un enchaînement de paragraphes sans limitation du nombre et sans transition entre paragraphes. Il n'est pas attendu d'ouverture en conclusion. Un élève qui reprend la méthode de la dissertation ne sera pas valorisé ni sanctionné.
4- Capacité à s'exprimer avec clarté et à soigner sa présentation		

2) Grille d'évaluation de l'EC3 (attendus académiques dans le cadre du baccalauréat)

➤ Formulation du sujet

Sujet : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les firmes multinationales cherchent à améliorer leur compétitivité par des stratégies de localisation.

Programme officiel :

THEME : Mondialisation, finance internationale et intégration européenne

QUESTIONNEMENT : Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

NOTIONS : Avantage comparatif, dotation factorielle, libre-échange et protectionnisme, commerce intra-firme, compétitivité prix et hors prix, délocalisation, externalisation, firmes multinationales, spécialisation.

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :

En partant d'une présentation stylisée des évolutions du commerce mondial et en faisant référence à la notion d'avantage comparatif, on s'interrogera sur les déterminants des échanges internationaux de biens et services et de la spécialisation. On analysera les avantages et les inconvénients des échanges internationaux pour les producteurs comme pour les consommateurs. On présentera à cette occasion les fondements des politiques protectionnistes et on en montrera les risques. On s'interrogera sur les effets d'une variation des taux de change sur l'économie des pays concernés.

En s'appuyant sur des données concernant le commerce intra-firme et sur des exemples d'entreprises multinationales, on abordera la mondialisation de la production. **On analysera les choix de localisation des entreprises et leurs stratégies d'internationalisation.** On étudiera à cette occasion les principaux déterminants de la division internationale du travail, en insistant sur le rôle des coûts et la recherche d'une compétitivité hors prix.

Acquis de première : gains à l'échange

Les attentes autour des notions-clés et des consignes

Notions	Firmes multinationales, compétitivité-prix et hors-prix Avantage comparatif, dotation factorielle	S
Mécanismes	Les principaux déterminants de la division internationale du travail. Stratégies d'internationalisation de la production. Recherche de compétitivité-prix et hors-prix.	- 0 -
Savoir-faire	Lecture de série chronologique, de % de répartition.	- -

➤ Dossier documentaire

Document	Lien avec le sujet	Lien avec les autres documents	Difficultés et points de vigilance
1	La part des flux d'IDE entrant dans les économies développées a tendance à diminuer sur la période, alors que celle des flux d'investissements directs à l'étranger entrant dans les économies en développement a tendance à progresser (de ce fait, en fin de période leurs parts respectives sont proches). La part des flux d'investissements directs à l'étranger entrant dans les	Lien possible mais délicat avec le doc 2 = stratégies d'accès aux marchés et de DIPP	

	<p>PMA est extrêmement faible et stable sur la période.</p> <p>Ces évolutions reflètent les inégaux niveaux d'attractivité des différents types de pays en matière de choix de localisation (des IDE)</p>		
2	<p>Le document distingue deux stratégies de localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès au marché, en se localisant de manière privilégiée dans les pays développés. - La recherche de compétitivité-prix par la décomposition internationale des processus de production. <p>Le document souligne la présence de stratégies hybrides et rappelle les contraintes qui pèsent sur le choix des stratégies comme les coûts de transports.</p>	<p>Lien avec le doc 1</p> <p>Lien avec le doc 3 : Irlande comme exemple possible des 2 types de stratégies évoqués</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès au marché européen - Compétitivité-prix 	<p>Usage très délicat des notions de stratégies de nature horizontale et verticale = ces termes ne sont pas attendus et méritent une certaine indulgence en cas d'utilisation malhabile.</p>
3	<p>Pour des raisons de recherche de compétitivité-prix et hors-prix, la localisation des FMN ne se fait pas que dans les pays en développement. Ainsi, les FMN qui s'implantent en Irlande recherchent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une fiscalité modérée, - une main-d'oeuvre anglophone et qualifiée, - un accès au marché européen. <p>Le document rappelle enfin les limites de l'attractivité de l'Irlande, en particulier en termes d'infrastructures à améliorer.</p>	<p>Lien avec le doc 1</p> <p>Lien avec le doc 2 : l'implantation en Irlande s'inscrit dans une stratégie hybride telle qu'évoquée dans le doc 2 (baisse des coûts, accès au marché et à des compétences spécifiques)</p>	

Points de vigilance

L'élève doit rédiger une courte introduction présentant le sujet et une courte conclusion répondant à la question posée. Il n'est pas attendu de problématisation de type dissertation.

Il n'est pas attendu un plan en deux ou trois parties, mais un raisonnement avec un fil conducteur, avec autant de paragraphes argumentés que le candidat le souhaite.

Critères	Savoirs et savoir-faire maîtrisés (bonne copie)	Savoirs et savoir-faire moyennement maîtrisés (copie moyenne)	A pénaliser
<p>1 - Mobiliser les connaissances pertinentes pour répondre au sujet</p> <p>4 points</p>	<p>Le candidat définit précisément la notion de compétitivité et démontre sa capacité à distinguer compétitivité prix et hors-prix. Il explicite / développe précisément au minimum 6 déterminants parmi les 3 types de stratégie (stratégie prix + hors-prix + accès au marché)</p> <p>Le candidat montre que les FMN cherchent à améliorer leur compétitivité-prix en baissant leurs coûts de production:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coût salarial faible (niveau de salaire et de productivité) - Fiscalité avantageuse - Normes sociales et environnementales peu contraignantes - Coûts de transports faibles - Coûts d'approvisionnements et facilité d'accès aux matières premières... - Taux de change favorable <p>Le candidat montre que les FMN cherchent à améliorer leur compétitivité hors-prix en privilégiant des localisations permettant</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès à une main d'œuvre qualifiée - L'accès à une maîtrise technologique (pays investissant beaucoup dans la RD, pôles de compétitivité) - L'accès à des infrastructures de qualité (Universités, centres de recherches, transports, télécommunications...) - Recherche d'une stabilité politique... <p>Le candidat montre que les FMN cherchent enfin à améliorer leur compétitivité en s'approchant de ses marchés-cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation de l'offre à la demande locale - Image de marque / de producteur local 	<p>Le candidat mentionne et distingue et structure son travail autour des notions de compétitivité prix et hors-prix.</p> <p>Le candidat cite quelques éléments de réponse listés dans la colonne de gauche MAIS n'explicite pas précisément les mécanismes à l'œuvre.</p>	<p>Aucun apport de connaissances personnelles (pas de référence aux différentes formes de compétitivité...).</p> <p>Non maîtrise des notions et mécanismes</p> <p>Mobilisation de notions et mécanismes sans rapport avec le sujet.</p>

	<p>- Contournement de différentes formes de protectionnisme (droits de douane, quotas d'importations...)</p> <p>Remarque : les notions d'avantage comparatif et de dotation factorielle pourront éventuellement être mobilisées pour rendre compte des choix d'implantation</p>		
<p>2 - Mobiliser des informations pertinentes des documents pour traiter le sujet</p> <p>3 points</p>	<p>Le candidat dégage les principales informations pertinentes en les mettant en relation avec les connaissances et le sujet.</p> <p>Il peut faire le lien entre les évolutions des flux d'IDE observés dans le doc1 et une des deux idées suivantes...</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- L'importance de la stratégie de réduction des coûts et d'accès aux marchés des pays émergents 2- Le fait que les FMN ne limitent pas leur stratégie à la réduction des coûts (ce sans quoi les PMA recevraient plus d'IDE et les économies développées verraient les flux d'IDE baisser bien plus fortement) <p>Le candidat montre que le choix d'implantation en Irlande (doc 3) s'inscrit dans une stratégie hybride évoquée dans le doc 2 (baisse des coûts, accès au marché et à des compétences spécifiques)</p>	<p>Commentaire seul des documents sans lien avec le sujet et/ou utilisation partielle du dossier.</p>	<p>Absence d'utilisation des documents OU commentaire des documents sans aucun lien explicite avec le sujet.</p> <p>Contresens.</p> <p>Erreur de lecture des données du document 1.</p> <p>Paraphrase des documents.</p>
<p>3 - Construire un raisonnement cohérent qui répond au sujet en paragraphes argumentés</p> <p>3 points</p>	<p>Le candidat maîtrise son fil conducteur, classe les arguments, intègre parfaitement les notions.</p>	<p>Le candidat fait un effort de raisonnement avec des maladresses d'organisation.</p>	<p>Absence d'argumentation cohérente.</p> <p>Absence de raisonnement.</p> <p>Commentaire successif des trois documents et/ou paraphrase.</p>
<p>4 - Rédiger en utilisant une expression claire et une présentation soignée</p>	<p>Copie peu soignée et expression confuse : application éventuelle d'une pénalisation jusqu'à 1 point.</p>		

5. ELEMENTS D'EVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

ATTENDUS DE L'EPREUVE

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

ATTENTES DE L'EPREUVE DE L'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

ATTENTES	EXPLICITATIONS	POINTS DE VIGILANCE
1- Capacité à mobiliser les connaissances pertinentes pour traiter le sujet	Mobiliser de manière pertinente des notions et des mécanismes présents dans les titres des thèmes et les trois colonnes du programme.	L'utilisation d'un vocabulaire approprié à la question est attendue. Les définitions doivent être mobilisées dans le cadre d'une argumentation.
2- Capacité à mobiliser les informations pertinentes des documents pour traiter le sujet	Utiliser des éléments pertinents des documents pour étayer l'argumentation. Exploiter les informations : <ul style="list-style-type: none">○ Pour les données statistiques : lectures donnant du sens, calculs éventuels.○ Pour un texte : mobilisation sans paraphrase.	La non utilisation du dossier documentaire sera sanctionnée. Il faut utiliser tous les documents, mais il n'est pas nécessaire d'exploiter tous les éléments des documents. Le développement n'est pas un catalogue d'idées ni un commentaire systématique des documents : il relie connaissances et informations extraites des documents avec le sujet.
3- Capacité à construire une argumentation pour traiter le sujet	Élaborer une réponse structurée en arguments distincts qui s'enchaînent logiquement.	Introduction et conclusion ne sont pas des attentes de l'épreuve. On n'attend pas la formulation d'une problématique. Le développement pourra être un enchaînement de paragraphes sans limitation du nombre.
4- Capacité à s'exprimer avec clarté et à soigner sa présentation		Cette capacité doit être évaluée pour l'épreuve de l'enseignement spécifique de SES. Elle ne devra pas être évaluée dans le cadre de l'enseignement de spécialité.

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

SUJET A – Montrez que les nouvelles formes de démocratie, notamment délibérative, peuvent améliorer le système politique démocratique.

Programme officiel :

1. Le système politique démocratique

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.2 Comment s'organise la compétition politique en démocratie ?	Pluralisme politique, modes de scrutin, parité, démocratie délibérative.	Centré sur le gouvernement représentatif, ce point permettra d'étudier les enjeux socio-politiques de la compétition électorale contemporaine. Une attention particulière sera accordée à la place des organisations partisanes et aux effets des modes de scrutin (majoritaire, proportionnel notamment) sur la sélection des gouvernants. On identifiera les biais liés au genre et la difficulté particulière rencontrée pour assurer une représentation équitable des deux sexes en politique. On s'interrogera sur les évolutions de la vie démocratique contemporaine en Europe et notamment les places respectives de la démocratie représentative et d'autres figures de la démocratie (participative, délibérative).

Critères	Savoirs et savoir-faire maîtrisés (bonne copie)	Savoirs et savoir-faire moyennement maîtrisés (copie moyenne : 10-12 / 20)	A pénaliser
1- Mobiliser des connaissances pertinentes pour traiter le sujet 12 points	Mobilisation des notions, des mécanismes, des outils permettant de traiter le sujet. 1-Notions : <i>démocratie, démocratie délibérative, démocratie représentative, démocratie participative</i> - La définition de la démocratie représentative servira à mettre en évidence les insuffisances de ce type de démocratie et montrer que de nouvelles formes de démocratie l'améliorent. 2- les deux nouvelles formes de démocratie : - La <u>démocratie participative</u> cherche à inclure les citoyens. On attend du candidat qu'il montre comment la démocratie participative améliore le système représentatif (niveau quantitatif) Inclusion (responsabilisation, participation de tous les publics, notamment les plus éloignés de la politiques, proximité du terrain, limiter l'abstention, crise de confiance à l'égard du personnel politique). - Au-delà de la définition de la <u>démocratie délibérative</u> nous attendons les mécanismes qui	Mobilisation partielle des notions de base, mécanismes en rapport avec le sujet. Le candidat se contente de distinguer démocratie délibérative et démocratie participative.	Aucun apport de connaissances personnelles. Non maîtrise des notions et mécanismes. Mobilisation de notions et mécanismes sans rapport avec le sujet. Pas de distinction des deux notions.

	<p>lui permettent d'améliorer la démocratie représentative.</p> <p>On attend du candidat qu'il montre que la démocratie délibérative a pour objectif de révéler l'avis de citoyens correctement informés (niveau qualitatif). Informer les citoyens, organiser des débats, retenir les meilleurs arguments plutôt que ceux de la majorité.</p> <p>· Ces deux nouvelles formes de démocratie améliorent la démocratie représentative en incluant et en éclairant.</p> <p><u>On attend au moins un argument explicatif pour chacune des deux nouvelles formes de démocratie.</u></p> <p>On ne pénalisera pas l'évocation des limites de ces nouvelles formes de démocratie.</p>		
<p>2- Mobiliser des informations pertinentes des documents pour traiter le sujet</p> <p>4 points</p>	<p>Le document invite à distinguer la démocratie participative de la démocratie délibérative.</p> <p>La démocratie participative permet aux citoyens de s'impliquer dans la vie politique. Le document donne des exemples de participation plus ou moins forte des citoyens : budget participatif à Porto Alegre, conseils de quartiers dans les grandes villes françaises...</p> <p>La démocratie délibérative consiste à informer les citoyens des arguments contradictoires d'un débat concernant une affaire publique de façon à ce qu'ils soient en mesure de faire part de leur avis. Le document donne les exemples suivants : sondages délibératifs, jurys citoyens et conférences de consensus.</p>	<p>Commentaire seul du document sans lien avec le sujet.</p> <p>Utilisation partielle du document.</p>	<p>Absence d'utilisation du document.</p> <p>Contresens.</p> <p>Paraphrase du document.</p>
<p>3- Construire une argumentation pour traiter le sujet</p> <p>4 points</p>	<p>Pas d'attente formelle sur la réponse, mais seulement sur la rigueur de l'argumentation à la fois explicative et illustrative.</p> <p>Au moins 2 paragraphes distincts, au moins un exemple par nouvelles formes de démocratie.</p>		<p>Absence d'argumentation cohérente.</p>
<p>4- Rédiger en utilisant une expression claire et une présentation soignée</p>	<p><i>Pas de pénalisation de points prévue pour éviter la double peine (cf. pénalisation éventuelle en dissertation ou en EC3)</i></p>		

Réponse possible :

On attend les définitions de démocratie représentative, participative et délibérative en lien avec le sujet.

- La démocratie participative cherche à **inclure** (mécanismes à expliciter; voir ci-dessus bonne copie) les citoyens dans la prise de décision politique même si leur « pouvoir est assez limité ». Le document évoque par exemple

le budget participatif de *Porto Alegre* où les citoyens votent l'allocation du budget de la ville. En France, dans les conseils de quartier, les citoyens débattent en général autour de problèmes de proximité (le bruit, la circulation, les commerces, les équipements sportifs...).

- La démocratie délibérative a pour objectif de **révéler l'avis de citoyens correctement informés** (mécanismes à expliciter, voir ci-dessus bonne copie). On met en place des dispositifs permettant de prendre le temps de renseigner les citoyens avant de leur demander de se prononcer. Des experts aux avis et intérêts divergents présentent leurs arguments à des citoyens tirés au sort qui sont ensuite sondés. Cela permet de donner la parole à ceux qui ne la prennent jamais. Selon le document : « la délibération aurait pour vertu de faire émerger une opinion impartiale, détachée de tout intérêt privé ».
- La montée régulière de l'abstention dans les démocraties occidentales a nécessité la mise place de ces nouveaux instruments. Ils complètent la démocratie représentative en incluant mieux les citoyens dans la sphère politique.

On n'attendra pas que les candidats présentent les limites de ces nouvelles formes de démocratie (instrumentalisation par des élus en quête de légitimité, faible implication des citoyens les moins politisés, pouvoir inégal des interlocuteurs...).

SUJET B – Montrez l'importance du vote sur enjeu dans le comportement électoral.

Programme officiel : 2. La participation politique

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
2.3. Comment expliquer le comportement électoral ?	Participation et abstention électorale, variables lourdes du comportement électoral, vote sur enjeu.	On analysera l'évolution des taux d'inscription sur les listes électorales, des taux de participation et/ou d'abstention et leurs déterminants sociaux et politiques. Les principaux résultats de la sociologie de l'orientation électorale seront présentés (poids de la variable religieuse, vote de classe, etc.). L'évocation de l'émergence d'un vote sur enjeu, influencé par les conjonctures politiques (campagnes électorales notamment), permettra de prendre la mesure de la volatilité électorale. La question de l'articulation entre médias, communication et vie politique sera également abordée afin de comprendre son éventuel impact sur les attitudes politiques (pratiques et opinions).

Critères	Savoirs et savoir-faire maîtrisés (bonne copie)	Savoirs et savoir-faire moyennement maîtrisés (copie moyenne : 10-12 / 20)	A pénaliser
1- Mobiliser des connaissances pertinentes pour traiter le sujet 12 points	Mobiliser de manière pertinente des notions et des mécanismes présents dans les titres des thèmes et les trois colonnes du programme. 1- Notions attendues : vote sur enjeu, variables lourdes du comportement électoral (appelées variables de long terme dans le document) 2- Mécanismes - 1 ^{er} mécanisme attendu : présenter la prise d'importance progressive	Mobilisation partielle des notions de base, mécanismes en rapport avec le sujet. <i>1-Notion : évocation des variables lourdes du comportement électoral. Variables lourdes + Deux arguments parmi les quatre pour le deuxième mécanisme.</i>	Aucun apport de connaissances personnelles. Non maîtrise des notions et mécanismes. Mobilisation de notions et mécanismes sans rapport avec le sujet.

	<p>du vote sur enjeu sur les variables lourdes du comportement électoral.</p> <p>- 2^{ème} mécanisme attendu : émergence du vote sur enjeu :</p> <p>-> électeur rationnel, stratège/électeur volatile.</p> <p>-> diminution clivage gauche/droite</p> <p>-> diminution du vote de classe.</p> <p>- >rôle des médias dans l'agenda politique et dans la campagne électorale.</p> <p>- <i>Trois arguments explicatifs du vote sur enjeux attendus parmi les quatre.</i></p>	<p>OU</p> <p>Pas de référence aux variables lourdes mais au moins 3 arguments explicatifs du vote sur enjeu.</p>	
<p>2- Mobiliser des informations pertinentes des documents pour traiter le sujet</p> <p>4 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le document rappelle l'importance croissante du caractère indécis/volatile de l'électorat. - Les variables de court terme sont les effets d'agenda « enjeux politiques du moment », l'image des candidats et les aléas de la campagne. - Il est, en outre, question d'un « vote stratège » qui consiste à voter pour un candidat que l'on ne souhaite pas voir élu. 	<p>Commentaire seul du document sans lien avec le sujet.</p> <p>Utilisation partielle du document.</p>	<p>Absence d'utilisation du document.</p> <p>Contresens.</p> <p>Paraphrase du document.</p>
<p>3- Construire une argumentation pour traiter le sujet</p> <p>4 points</p>	<p>Pas d'attente formelle sur la réponse, mais seulement sur la rigueur de l'argumentation à la fois explicative et illustrative.</p> <p>Au moins 2 paragraphes distincts, au moins un exemple par mécanisme.</p>		<p>Absence d'argumentation cohérente.</p>
<p>4- Rédiger en utilisant une expression claire et une présentation soignée</p>	<p><i>Pas de pénalisation de points prévue pour éviter la double peine (cf. pénalisation éventuelle en dissertation ou en EC3)</i></p>		

Réponse possible :

- La sociologie électorale oppose les variables lourdes du comportement électoral au « vote sur enjeu ». Dans le premier cas, le vote est le résultat de déterminismes sociaux, tandis que le vote sur enjeu reflète davantage le comportement d'un électeur rationnel. Cet enjeu peut être soit individuel, soit politique.
- Lorsque l'enjeu est individuel, l'électeur vote en fonction de son intérêt personnel et non pas en songeant à l'intérêt général. L'électeur est alors rationnel dans le sens où il analyse les programmes et promesses des candidats avant de voter. Cela peut avoir pour conséquence une tendance à la volatilité électorale.
- L'enjeu peut également être politique.
La participation au vote peut varier en fonction de la perception de l'enjeu de l'élection par les électeurs. Ils votent davantage aux présidentielles et municipales par exemple.
Un électeur stratège peut voter en fonction des sondages qui précèdent l'élection. Dans une élection présidentielle par exemple, cela peut conduire à ne pas voter dès le premier tour pour son candidat de prédilection, mais voter pour en faire perdre un autre.
- Le vote sur enjeu peut lui-même être influencé par les thèmes qui dominent lors de la campagne électorale, ce qui favorise certains partis ou candidats. Les médias jouent ici un rôle majeur dans « l'enjeu » de la campagne.

SUJET A – Comment peut-on expliquer le processus de globalisation financière ?

Programme officiel :

3. Instabilité financière et régulation

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
3.1. Qu'est-ce que la globalisation financière ?	Actifs financiers, devises, intermédiation financière.	On présentera les principaux marchés financiers (marchés des changes et marchés des capitaux) et le rôle économique de chacun d'entre eux. On identifiera les différents acteurs y réalisant des transactions (entreprises, investisseurs institutionnels, etc.). On insistera sur l'interdépendance des différents marchés et sur l'importance de l'information pour leur fonctionnement. On analysera le triple processus de désintermédiation, déréglementation et décloisonnement qui caractérise l'évolution des marchés des capitaux depuis les années 1990 et conduit à la constitution d'un marché mondial des capitaux. Acquis de première : financement direct/indirect, taux d'intérêt.

Réponse possible à partir de la proposition du concepteur :

Deux ou trois paragraphes sont attendus

La globalisation financière est due à la nécessité de rendre les marchés financiers plus efficaces.

Grâce à la globalisation financière, le financement de l'économie est plus efficace, plus simple, plus rapide, moins coûteux, et portant sur des montants supérieurs : « développer la concurrence par une vaste déréglementation, en supprimant les multiples contraintes ». (doc 1)

Les États ont eu besoin de tels financements depuis les années 1980 en particulier et les détenteurs de capitaux du monde entier ont pu satisfaire ces besoins :

- « l'organisation cloisonnée des marchés de capitaux français ne permettait pas une confrontation globale de l'offre et de la demande de capitaux ». (doc 1)
- 64 % des titres d'emprunts d'État français sont détenus par les non-résidents en 2014. (doc 2)

La globalisation financière s'explique par un décloisonnement et une déréglementation des marchés financiers.

Le décloisonnement et la déréglementation sont les instruments de la globalisation financière : « création d'un marché monétaire et la mise en place d'instruments de couverture ». (doc 1)

- L'essor des NTIC (internet) va favoriser le décloisonnement : processus de suppression des barrières entre les compartiments des marchés de capitaux, conduisant à une interdépendance des prix, tant au niveau national qu'international. C'est la création d'un marché unique de l'argent au niveau planétaire.
- La volonté des pouvoirs publics de s'appuyer sur la régulation par les marchés va favoriser la déréglementation : assouplissement ou suppression des règles encadrant les transactions financières.

La globalisation financière peut enfin s'expliquer par la volonté des agents de passer par un financement de marché

- contourner l'intermédiation bancaire : en s'appuyant sur les marchés financiers (financement direct), les agents multiplient les opportunités de financement des projets d'investissements.
- émergence de nouveaux acteurs qui participent au financement direct, et donc à la globalisation financière : zinzins et investisseurs non conventionnels.

Critères	Savoirs et savoir-faire maîtrisés (bonne copie)	Savoirs et savoir-faire moyennement maîtrisés (copie moyenne : 10-12 / 20)	A pénaliser
<p>1- Mobiliser des connaissances pertinentes pour traiter le sujet</p> <p>12 points</p> <p>4 points par mécanisme</p>	<p><u>Notion</u> Globalisation financière</p> <p><u>Mécanismes</u> Mouvement de décloisonnement des marchés : constitution d'un marché financier unifié</p> <p>Mouvement de déréglementation : règlement des marchés assoupli</p> <p>Mouvement de désintermédiation : changement du rôle des banques</p> <p><u>Illustration personnelle</u> Un exemple autre que ceux du document sur la déréglementation parmi : suppression du contrôle des changes, encadrement du crédit, création de nouveaux produits financiers : produits dérivés (subprimes), essor des NTIC...</p>	<p>Mobilisation partielle des notions de base</p> <p>ET</p> <p>Mobilisation partielle des mécanismes.</p> <p>ET</p> <p>Pas d'autre exemple que celui du document</p>	<p>Aucun apport de connaissances personnelles.</p> <p>Non maîtrise des notions et mécanismes.</p> <p>Mobilisation de notions et mécanismes sans rapport avec le sujet.</p>
<p>2- Mobiliser des informations pertinentes des documents pour traiter le sujet</p> <p>5 points : 3 points pour le doc 1 2 points pour le doc 2</p>	<p>L'élève arrive à articuler le document 1 avec les idées suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La globalisation financière pour répondre à une demande de financement importante • Mondialisation des actifs financiers et des marchés financiers = décloisonnement • Assouplissement de la réglementation = déréglementation • Nouvelle intermédiation = désintermédiation bancaire et leur nouveau rôle <p>L'élève arrive à articuler le document 2 avec les idées suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le financement de l'Etat français : diversification des investisseurs • 64% des OAT de l'Etat français sont détenus par des non-résidents, contre seulement un peu plus d'un tiers par les résidents. <p>NB : bienveillance du correcteur étant donné la difficulté de compréhension du titre du doc 2.</p>	<p>Reprend le document mais ne fait pas clairement le lien avec les mécanismes</p> <p>ET / OU</p> <p>Mobilisation partielle du document</p>	<p>Absence d'utilisation du document.</p> <p>Contresens.</p> <p>Paraphrase du document.</p> <p>Erreur de lecture du % de répartition et de calcul de comparaison</p>
<p>3- Construire une argumentation pour traiter le sujet</p> <p>3 points</p>	<p>Pas d'attente formelle sur la réponse, mais seulement sur la rigueur de l'argumentation à la fois explicative et illustrative (à partir du document ou d'un autre exemple).</p>		<p>Absence d'argumentation cohérente.</p>
<p style="text-align: center;">Pas de pénalisation de points prévue pour éviter la double peine (cf. pénalisation éventuelle en dissertation ou en EC3)</p>			

SUJET B – Montrez par quelles stratégies les entreprises peuvent exercer un pouvoir de marché.

Programme officiel :

2. Stratégies d'entreprises et politique de concurrence dans une économie globalisée

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
2.1. Dans quelles circonstances les entreprises peuvent-elles exercer un pouvoir de marché ?	Monopole discriminant, barrière à l'entrée, faiseur de prix.	En faisant référence au programme de première, on rappellera la diversité des structures de marché et la notion de pouvoir de marché, qui permet aux entreprises d'élaborer des stratégies concurrentielles. On analysera la nature et la variété des barrières à l'entrée qui expliquent l'existence d'un pouvoir de marché et sa persistance. À l'aide d'exemples simples (tarification dans les transports, dans les télécommunications, etc.), on étudiera les stratégies de prix du monopole discriminant. Acquis de première : oligopole, monopole, pouvoir de marché, preneur de prix, coût moyen/marginal, recette moyenne/marginale.

Réponse possible à partir de la proposition du concepteur :

Au moins deux paragraphes sont attendus :

Les stratégies de prix permettent aux entreprises d'accroître leur pouvoir de marché

- Stratégie de prix du monopole discriminant : pratiquer une discrimination par les prix, c'est-à-dire opter pour des prix différents selon le type de clientèle. Le marché est segmenté selon les catégories de consommateurs. L'objectif est de s'approcher du prix correspondant, pour chaque consommateur, à sa disposition à payer. Par exemple en fonction de la clientèle, plus ou moins sensible au prix, les compagnies aériennes pratiquent des tarifs différents (document 1).
- Stratégie des prix prédateurs : l'entreprise peut afficher des prix bas temporairement dans le but d'évincer les concurrents.

Les opérations de concentration d'entreprises et d'ententes pour renforcer leur pouvoir de marché :

- l'accroissement de la taille des entreprises, notamment grâce à des fusions-acquisitions (document 2), a pour conséquence de diminuer le nombre d'entreprises sur le marché et permet de faire des économies d'échelle.
- la mise en place de cartel : ententes portant sur les prix, les quantités, la répartition géographique du marché entre concurrents dans le but de maximiser le profit collectif

Les stratégies de différenciation permettent également de se démarquer de ses concurrents :

- stratégies d'innovation : en proposant des produits, des services novateurs, l'entreprise peut être faiseuse de prix et être en situation de monopole, même temporaire.
- stratégies publicitaires : en jouant sur l'image de son produit, l'entreprise peut attirer et fidéliser ses clients, et augmenter ainsi son pouvoir de marché.

Critères	Savoirs et savoir-faire maîtrisés (bonne copie)	Savoirs et savoir-faire moyennement maîtrisés (copie moyenne : 10-12 / 20)	A pénaliser
<p>1- Mobiliser des connaissances pertinentes pour traiter le sujet</p> <p style="text-align: center;"><i>12 points 4 points par mécanisme</i></p>	<p>Notion : pouvoir de marché (le candidat doit présenter différentes stratégies qui permettent aux entreprises de détenir un pouvoir de marché et donc de fixer les prix.)</p> <p>Mécanismes : une copie qui présente une stratégie en plus de la discrimination par les prix (doc 1) et les F&A (doc 2) peut avoir 12/12</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégies de prix : discrimination par les prix, prix prédateurs • Opérations de concentration et d'ententes : F&A, cartel • Stratégie de différenciation : innovations, publicité <p>Illustration personnelle : Le candidat illustrera les barrières stratégiques par un autre exemple concret que celui du document 1 : prix prédateurs, F&A, cartel, innovation, publicité, etc.</p>	<p>Mobilisation partielle des notions de base</p> <p>ET</p> <p>Mobilisation partielle des mécanismes.</p> <p>ET</p> <p>Pas d'exemple</p>	<p>Aucun apport de connaissances personnelles.</p> <p>Non maîtrise des notions et mécanismes.</p> <p>Mobilisation de notions et mécanismes sans rapport avec le sujet.</p>
<p>2- Mobiliser des informations pertinentes des documents pour traiter le sujet</p> <p style="text-align: center;"><i>5 points : 3 points pour le doc 1 2 points pour le doc 2</i></p>	<p>L'élève arrive à articuler le document 1 avec les idées suivantes :</p> <p>- Présentation, sur la base de l'exemple des tarifications des compagnies aériennes, de la stratégie de discrimination par les prix. Différenciation des tarifs en fonction des consommateurs (clients) : tarif réduit pour ceux qui sont plus flexibles quant à leur date de voyage et tarif plus élevé pour les voyageurs d'affaires.</p> <p>- Cette stratégie augmente le profit de l'entreprise la pratiquant.</p> <p>L'élève arrive à articuler le document 2 avec l'idée suivante :</p> <p>- Les F&A sont un moyen pour les entreprises d'exercer un pouvoir de marché en augmentant leur taille.</p> <p>- Les F&A concernant les entreprises françaises en 2017, s'élèvent à 245.8 milliards de dollars.</p> <p>NB : bienveillance du correcteur étant donné la difficulté de compréhension du document 2/ valeur absolue.</p>	<p>Reprend le document mais ne fait pas clairement le lien avec les mécanismes</p>	<p>Absence d'utilisation du document.</p> <p>Contresens.</p> <p>Paraphrase du document.</p>
<p>3- Construire une argumentation pour traiter le sujet</p> <p style="text-align: center;"><i>3 points</i></p>	<p>Pas d'attente formelle sur la réponse, mais seulement sur la rigueur de l'argumentation à la fois explicative et illustrative.</p> <p>Ne pas pénaliser 2 fois l'élève qui n'illustre pas son devoir par un exemple de crise financière.</p>		<p>Absence d'argumentation cohérente.</p>
<p>4- Rédiger en utilisant une expression claire et une présentation soignée</p>	<p><i>Pas de pénalisation de points prévue pour éviter la double peine (cf. pénalisation éventuelle en dissertation ou en EC3)</i></p>		

6. EPREUVE ORALE DE CONTROLE

REMARQUES LIMINAIRES

Les élèves ayant choisi la spécialité « Sciences économiques et sociales » doivent impérativement être interrogés sur des sujets **d'enseignement de spécialité** (soit Economie Approfondie, soit Sciences Sociales et Politiques).

Les élèves n'ayant pas choisi la spécialité « Sciences économiques et sociales » doivent impérativement être interrogés sur des sujets **d'enseignement spécifique**.

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION (CIRCULAIRE N° 2012-059 DU 3-4-2012, PUBLIEE AU BO N° 15 DU 12 AVRIL 2012)

Durée : 20 minutes

Temps de préparation : 30 minutes

Le candidat a le choix entre deux sujets dont les questions principales portent sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie ; regards croisés).

La question principale, notée sur 10 points, prend appui sur deux documents courts, simples et de nature différente (texte de 1 300 signes au maximum ; documents statistiques de 65 données chiffrées au maximum). Le sujet comporte également trois questions simples, notées sur 10 points, dont l'une, en lien avec l'un des deux documents, porte sur la maîtrise des outils et savoir-faire nécessaires et dont les deux autres permettent de vérifier la connaissance par le candidat des notions de base figurant dans d'autres thèmes du programme. Pour les candidats ayant suivi l'un des enseignements de spécialité économie approfondie et sciences sociales et politiques, ces deux questions concernent obligatoirement cet enseignement.

Bulletin officiel spécial n°7 du 6 octobre 2011

RAPPELS DE QUELQUES PRINCIPES GENERAUX

Lors des épreuves orales et pratiques, les examinateurs doivent impérativement s'abstenir de toute allusion à la valeur de la prestation du candidat interrogé, à la qualité de l'enseignement qu'il paraît avoir reçu ou de toute demande et commentaire concernant son établissement d'origine, son âge, son sexe, son origine ou sa formation.

Ils attribuent une note à chaque candidat en fonction des instructions figurant ci-dessus pour la correction des épreuves écrites. En aucun cas, ils ne la communiquent aux candidats : la note reste provisoire tant que le jury n'a pas délibéré.

Les examinateurs ne doivent pas demander au candidat la note qu'il a obtenue à l'écrit. Le livret scolaire mis à la disposition du jury lors des délibérations ne doit pas être consulté par l'examineur avant qu'il n'ait mis sa note.

Dans tous les cas de contestation transmis par la Direction des examens et concours, l'examineur qui a interrogé le candidat contestant sa note se verra demander communication des informations qu'il a consignées dans sa grille d'évaluation. C'est pourquoi il convient de conserver les grilles individuelles d'évaluation **jusqu'au mois de décembre**.

Le respect de ces règles de fonctionnement vise à assurer aux candidats **une évaluation juste et transparente**.

Remarque

« Je vous rappelle que le rôle de l'examineur est d'établir un constat aussi objectif que possible, qu'il n'y a pas lieu d'apprécier en termes d'indulgence ou de sévérité. Il reste que tout constat d'insuffisance doit avoir été établi dans des conditions indiscutables, c'est-à-dire au terme d'une épreuve où le candidat a été délibérément placé dans les conditions les plus favorables. Un accueil bienveillant doit atténuer le trac, bien compréhensible d'un adolescent qui affronte pour la première fois un examen oral public.

L'interrogation elle-même sera conduite avec le souci de bien distinguer ce qui est ignorance ou sottise inexcusable de ce qui est inhibition, étourderie, maladresse ; on se gardera aussi bien de désarçonner le candidat par une intervention trop vive ou ironique, que de le laisser s'enfermer.

Il va de soi qu'on s'interdira tout propos étranger à l'interrogation, qui pourrait donner au candidat à penser qu'on le juge sur autre chose que ses réponses, et notamment toute appréciation, fût-elle allusive, sur l'enseignement qu'il a reçu.

»

Extrait des « Instructions aux examinateurs » (document académique)

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE ORALE

Concernant le tirage du sujet :

Il est **conseillé** de préparer des couples de sujets au préalable en veillant :

- à ne pas mettre deux sujets sur le même thème car le candidat a le choix entre deux sujets dont les questions principales portent sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie ; regards croisés). Le candidat conserve les deux sujets pendant la durée de la préparation de l'épreuve, afin qu'il ait le temps d'opérer son choix ;
- à ce que les sujets proposés au candidat qui prépare, ne portent pas sur les mêmes thèmes que celui qui expose ;
- à ce que les sujets proposés au candidat diffèrent de ceux qui sont tombés à l'écrit.

Concernant le déroulement de l'épreuve :

- Le candidat dispose de 20 minutes pour traiter l'ensemble des questions. Il ne doit pas être interrompu au-delà d'éventuelles relances pour aider un candidat en difficulté ;
- Les réponses aux questions « simples » qui accompagnent le sujet peuvent être faites soit avant la question principale, soit en cours d'exposé, sans que le candidat puisse être sanctionné pour avoir privilégié l'une ou l'autre de ces possibilités ;
- Dans le cas où le temps total imparti (20 min) n'est pas complètement utilisé par le candidat, l'examineur le sollicite de nouveau sur la question principale de préférence et/ou sur les questions complémentaires. Il est entendu que les questions posées alors ne portent que sur les attentes du programme officiel et ne peuvent être qu'en faveur du candidat ;
- L'examineur évitera d'interroger le candidat sur un sujet qu'il n'aurait pas pu préparer ;
- À l'issue de l'épreuve, l'examineur ne fait pas le corrigé du sujet.
- Enfin, à l'issue de l'épreuve, il convient de s'assurer que les candidats restituent les sujets.

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE (ATTENDUS ACADEMIQUES DANS LE CADRE DU BACCALAUREAT)

Les deux pages suivantes seront remises à l'examineur par le centre d'examen sous la forme d'une fiche recto-verso qui devra être complétée pour chaque candidat.

Jour et heure :

Série ES - Jury N° :

N° inscription :

Centre d'épreuve :

Nom/prénom du candidat :

Date de naissance :

Spécialité :

maths

EA

SSP

Le candidat bénéficie d'aménagements d'épreuves :

Oui

Non

Discipline : Sciences Économiques et Sociales

Sujet :

spécifique

EA

SSP

Sujet choisi :

Sujet délaissé :

Dans le but de sécuriser les procédures (détermination du sujet – temps de préparation et/ou aménagements d'épreuves), l'examineur doit s'assurer auprès du candidat de son accord sur les modalités de passage de l'épreuve.

Nom de l'examineur

L'épreuve s'est déroulée conformément à la définition qui m'a été remise au préalable.

Signature de l'examineur

Signature du candidat

Mode opératoire

Compte tenu des délais de route, les candidats de certains établissements ne sont convoqués qu'à 10h.

Cette procédure est mise en place dans le but d'uniformiser les fiches d'évaluation des épreuves du second groupe, de sécuriser le déroulement de ces épreuves et de permettre à l'administration de justifier la régularité des épreuves en cas de contestation par les candidats.

Il permet en outre de protéger l'examineur généralement mis en cause dans les cas de contestations.

L'administration est tenue de répondre à toutes les contestations qui lui sont adressées.

La définition de l'épreuve de second groupe que passe le candidat lui a été remise au moment de son choix.

Avant le début de l'épreuve, l'examineur doit s'assurer :

- que le candidat connaît le mode de détermination du sujet pour l'épreuve (tirage au sort ou autre modalité).
- de la nature précise de l'épreuve : enseignement de spécialité ou enseignement spécifique pour les candidats de ES et S – cette information doit être impérativement renseignée au recto de la fiche d'évaluation.
- que le candidat **bénéficie ou non** d'aménagements pour la préparation de son épreuve (tiers-temps supplémentaire....) - cette information doit être impérativement renseignée au recto de la fiche d'évaluation.

Le sujet proposé au candidat doit figurer clairement dans la rubrique « sujet choisi ». Si le sujet est ou contient un document annexe, il doit être agrafé à la présente fiche d'évaluation. En effet, en cas de contestation des candidats, l'administration et les inspecteurs des spécialités peuvent réagir plus vite.

A la fin de l'épreuve, après avoir rédigé le sujet dans la case prévue à cet effet et avant de remplir la rubrique « appréciation », l'examineur doit faire signer la fiche d'évaluation au candidat qui reconnaît la validité de l'épreuve qu'il vient de passer.

Si le candidat refuse de signer et conteste les modalités de l'épreuve, il appartient à l'examineur de prévenir immédiatement le chef de centre pour que le litige puisse, autant que faire se peut, être réglé avant les délibérations du jury.

Enfin la rubrique « appréciation générale » doit être renseignée aussi précisément que possible. Le candidat peut demander la communication de la présente fiche d'évaluation à l'issue des épreuves.

Heure de début de préparation :

Heure de début de l'oral :

Heure de fin de l'oral :

Questions simples	Question 1			Question 2		
	Maitrisé	Moyennement maitrisé	Non maitrisé	Maitrisé	Moyennement maitrisé	Non maitrisé
Compréhension des consignes						
Définition des notions clés						
Mobilisation des mécanismes						
Pertinence de la réponse						
	Note question 1 :			Note question 2 :		
Question 3	Maitrisé	Moyennement maitrisé	Non maitrisé			
Lecture correcte des données statistiques						
Sélection et/ou manipulation des données statistiques						
	Note question 3 :					
Note - Questions simples : / 10						
Question principale	Maitrisé		Moyennement maitrisé	Non maitrisé		
Respect du sujet						
Cohérence du raisonnement						
Mobilisation des connaissances pour répondre au sujet						
Utilisation pertinente des documents :						
<i>Mobilisation des données statistiques</i>						
<i>Mobilisation des informations issues du texte</i>						
Qualité de l'expression orale						
Note - Question principale : / 10						
NOTE DEFINITIVE : / 20						
Appréciation générale :						

7. REMONTEE ET SAISIE DES NOTES

Afin d'harmoniser la notation avant la saisie officielle et définitive, les correcteurs rempliront le tableau de mutualisation des moyennes qui figure sur le cloud de l'académie.

Un message a été envoyé sur la boîte mail académique de chaque correcteur mercredi 19/06. Il permet d'accéder à ce document en se connectant au cloud (identifiants identiques à ceux de la boîte mail académique).

Chaque correcteur pourra ainsi saisir ses notes au fur et à mesure, et au plus tard le **vendredi 28 juin à 12h**, pour permettre à chacun de se positionner et de procéder, éventuellement, à certains ajustements, avant de verrouiller ses lots.

Quelques recommandations pour la saisie des notes dans le tableau Excel :

- le numéro de correcteur correspond au numéro de la commission qui figure sur la convocation
- il convient d'utiliser la virgule et non le point du clavier numérique lors de la saisie des moyennes
- il vaut mieux se déplacer avec les flèches du clavier dans le tableau (plus difficile parfois avec souris)

Attention ! Ce document partagé ne doit pas être confondu avec la plateforme OFFICIELLE de saisie des notes qui doit avoir lieu avant le **mardi 2 juillet à 12h.**